



Formations aux Contrats FIDIC

Programme 2025

PARIS

6 au 8 Octobre 2025

(Syntec Ingénierie, 22, rue Joubert – 75009 - PARIS)

Module 2
La gestion des réclamations
et le règlement des litiges dans les contrats FIDIC, édition 2017

Le Français et l'Anglais seront alternativement utilisés pendant la formation

Les Maîtres d'Ouvrages publics ou privés adoptent très souvent les conditions de contrat FIDIC dans leurs appels d'offres et dans la mise en œuvre de projets à l'échelle internationale.

Afin de maîtriser les spécificités de ces contrats, Syntec-Ingénierie, en partenariat avec la Fédération Internationale des Ingénieurs-Conseils FIDIC, organise une session de formation FIDIC.

⇒ **Le Module 2 sur « La gestion des réclamations et le règlement des litiges dans les contrats FIDIC, édition 2017 »**

Cette formation vise à développer les compétences des participants, et à leur faire acquérir les bonnes pratiques, en matière de gestion des réclamations et de règlement des litiges dans le cadre des Conditions de Contrat FIDIC.

Ce module sera illustré par de nombreux exemples & exercices, et s'appuiera sur de nombreuses références prises dans les juridictions de droit civil comme de common law avec jurisprudence à l'appui.

Sessions organisées par : **EXEQUATUR**
(avec la participation de Syntec-Ingénierie)

n° déclaration d'activité : 52 44 07596 44
auprès du Préfet de Région de Pays de la Loire

Formation FIDIC Module 2 (Edition 2017)

La gestion des réclamations et le règlement des litiges

Cette formation vise à développer les compétences des participants, et à leur faire acquérir les bonnes pratiques, en matière de gestion des réclamations et de règlement des litiges dans le cadre des Conditions de Contrat FIDIC, pour des projets réalisés en juridictions de droit civil comme de « common law »

Objectifs

- Approfondir ses connaissances sur les contrats de construction FIDIC Rouge (Construction) et Jaune (Design-Build), édition 2017
- Savoir appréhender les procédures de gestion des réclamations et de règlement des litiges dans les contrats FIDIC

Prérequis

Expérience dans la préparation et/ou mise en œuvre d'une opération de construction.

Public concerné

- Opérationnels chargés de la préparation & mise en œuvre de projets de construction - Directeurs de projet, Chefs de projet, Ingénieurs travaux
- Juristes et avocats susceptibles d'intervenir en support des opérationnels dans la mise en place et/ou l'administration de ces contrats
- Responsables administratif et financier, Responsables achats
- Financeurs de projets

Programme

Détaillé en page suivante.

Moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre

- Transparents Powerpoint en Anglais (principale langue de travail pour les contrats FIDIC), mais explications orales en Français
- Exercices et cas pratiques / priorité sera cependant donnée aux questions des stagiaires afin de favoriser une formation pleinement dynamique et interactive
- Un jeu de contrats FIDIC sera remis à chaque stagiaire, comprenant les contrats FIDIC Rouge et Jaune 2017 en anglais

Modalités d'évaluation de la formation

- En continu par mises en pratique (exercices, cas d'étude)
- Formulaire d'évaluation renseigné « à chaud » par les stagiaires au sortir de la formation

Intervenants

- **Vincent Leloup**, Associé Dirigeant d'Exequatur. Ingénieur (Ponts, Eaux & Forêts, spécialisation Eau) et juriste en droit de la construction (Master Construction Law & Dispute Resolution, King's College, Londres), Président du Comité Contrats de FIDIC, Formateur Certifié FIDIC, Membre de la liste Française d'Adjudicateurs FIDIC, Arbitre sur contrats de construction, Directeur des Etudes du L.L.M International Construction Contracts à Paris.

Durée

**3 jours
(21h de formation)**

Lieu

Syntec Ingénierie,
22, rue Joubert –
75009 - PARIS

Nombre de places

25 personnes maximum

Horaires

9h00 à 17h30



Gestion des réclamations et règlement des litiges dans les contrats FIDIC

Edition 2017

Focus sur le modèle Construction (FIDIC
Rouge) et le modèle Conception-
Réalisation (FIDIC Jaune)



Programme

Heure	Journée 1	Heure	Journée 2
9h00	Session 1 <ul style="list-style-type: none">• Risques projet et leur allocation dans les contrats FIDIC• Motifs de réclamation	9h00	Session 5 <ul style="list-style-type: none">• Quantum• Droits, exonération et limitation de responsabilité, mesure des dommages• Eléments de preuve
10h45	Pause café	10h45	Pause café
11h05	Session 2 <ul style="list-style-type: none">• Procédures de réclamation• Notifications et délais de forclusion	11h05	Session 6 <ul style="list-style-type: none">• Cas pratiques
13h00	Pause déjeuner	13h00	Pause déjeuner
14h00	Session 3 <ul style="list-style-type: none">• Notifications et délais de forclusion (suite)• Impact du droit applicable	14h00	Session 7 <ul style="list-style-type: none">• Droits à extension du Délai d'Achèvement• Pénalités de retard, impact du droit applicable• Marge totale, techniques d'analyse retard, Protocole Retard et Perturbation de la Society of Construction Law
15h30	Pause café	15h30	Pause café
15h50	Session 4 <ul style="list-style-type: none">• Cas Pratiques	15h50	Session 8 <ul style="list-style-type: none">• Cas pratiques
17h30	Fin journée 1	17h30	Fin journée 2

Heure	Journée 3
9h00	Session 9 <ul style="list-style-type: none"> • Définition d'un litige/différend • Méthodes alternatives de résolution des différends (ADR) • Focus sur le concept FIDIC DAAB/CPRD
10h45	Pause café
11h05	Session 10 <ul style="list-style-type: none"> • CPRD : constitution, obligations, compétence, paiement et terme, fonctionnement – principes et pratique
13h00	Pause déjeuner
14h00	Session 11 <ul style="list-style-type: none"> • Cas pratiques
15h30	Pause café
15h50	Session 12 <ul style="list-style-type: none"> • Règlement à l'amiable des litiges • Arbitrage international – fonctionnement reconnaissance et exécution des sentences – modalités pratiques
17h30	Fin journée 2